

Bazas, le 4 novembre 2024

**A l'attention des membres
du Conseil Municipal**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira,

**le MARDI 12 NOVEMBRE 2024 à 20h30
Salle des conférences Gérard Bonnac**

pour délibérer sur les questions suivantes portant essentiellement sur :

1. ADMINISTRATION GENERALE

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 15 octobre 2024
- Communication des décisions prises en application de la délégation du Conseil Municipal à Madame le Maire
- Transfert définitif et permanent du lieu de réunion du Conseil Municipal
- Demande de prorogation du Contrat Ville d'Equilibre signé entre la ville de Bazas, la CDC du Bazadais et le Département de la Gironde

2. INTERCOMMUNALITE

- Fusion au 1^{er}.01.2025 du Sivom du Bazadais et du SIEA du Sud Bazadais
- Modification de la délibération DE_2024_122 relative à l'avenant n°3 à la convention de mise à disposition des bâtiments communaux pour l'APS et le PAJ

Comptant sur votre présence, et dans le cas de votre indisponibilité, je vous remercie de bien vouloir transmettre un pouvoir.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Le Maire,
Isabelle DEXPERT

